



# Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS  
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : [SNPTRI@orange.fr](mailto:SNPTRI@orange.fr)

Site : [www.snptri-cgt.fr](http://www.snptri-cgt.fr)

Paris, le 21 Juin 2016

## COMPTE RENDU AUDIENCE AVEC LE MINISTERE SUITE AUX ACTIONS DANS LES DIR

### Présents:

**SG: Francis ROL TANGUY**

**DIT: Jean LE DALL**

**DRH: Cécile AVEZARD**

**SNPTRI-CGT: Willy GARING - Patrice BEAUPIN - Max FOUSSE - Fabien PATAN -  
Gaëtan SILENE**

Cette audience fait suite aux actions qui se sont déroulées dans les DIR dans la semaine du 14 au 17 juin 2016 et sur pression du cabinet de la Ministre Ségolène ROYAL suite aux audiences que les militants du SNPTRI ont eu avec les services et les Préfets dans les territoires. Sinon le Ministère n'avait pas l'intention de nous recevoir en audience, c'est un déni de dialogue social.

### **Sur nos revendications qui sont sur notre préavis de grève reconductible du 14 juin 2016 aucune réponse de leur part**

Le Secrétaire Général du MEEM, Francis ROL TANGUY nous indique qu'il y a plusieurs sujets importants pour lui :

- l'arrêt des suppressions d'emplois dans les DIR à l'exploitation en sachant qu'aucun arbitrage n'a été rendu,
- dans le cadre du PPCR, le statut particulier des PETPE sur les bases d'un corps à 3 niveaux est toujours en discussion avec la DGAFP,
- plan de requalification,
- taux plein à 55 ans pour partir à la retraite avec une bonification, il ne faut pas se faire d'illusion pour l'avoir.

Je vous laisse juger de ces réponses.

### Pour le SNPTRI :

- PPCR : nous sommes intervenus pour demander le reclassement comme suit :
  - AE – AES → C2
  - CEE → C3
  - CEEP → B1 ou B2 selon indice sans perte de rémunération

Nous avons argumenté en rappelant que les CEE et CEEP étaient (hormis police) les seules catégories C de la Fonction Publique Etat à encadrer des équipes et avoir des responsabilités juridiques en cas d'accident. Il est donc normal que les CEE soient reclassés en C3 et les CEEP en B1 ou B2.

Autre problème : nous avons rappelé notre opposition au recrutement externe à l'échelle C2, proposition actuelle (chef d'équipe), ce qui ne permettrait pas la promotion sociale des agents.

Nous avons également précisé que le Ministère de la Fonction Publique et la DGAFP ne seraient pas opposés à un corps à 2 niveaux.

C'est pourquoi le SNPTRI CGT a proposé une réunion tripartite CGT (SNPTRI et UGFF), MEEM et Ministère de la Fonction Publique.

Le Secrétaire Général du MEEM a accepté notre proposition. Cela ne veut pas dire que nous avons gagné, mais nous avons une chance de faire avancer le dossier avec des améliorations pour les agents.

Sur la bonification du service actif, le Secrétaire Général dit vouloir porter ce dossier, tout en nous disant que dans la période actuelle, ce sera difficile (ce que nous savions déjà). C'est pourquoi il propose une solution temporaire qui supprimerait la décote pour les personnels d'exploitation nés en 1960, 1961 voire 1962. Nous avons d'une part fait remarquer que la dernière proposition c'était de la gestion à la petite semaine et cela ne faisait que reporter le problème de deux ans. Puisqu'un Directeur des Routes disait qu'un agent à partir de 50 ans était usé et ne pouvait plus intervenir sur des routes. Nous avons également demandé que cela soit vu lors de la réunion tripartite.

**Ce qui se joue c'est notre statut particulier qu'ils veulent supprimer car pendant des années nous l'avons gagné afin que nos garanties soient pérennes et respectées dans le cadre du statut général et de l'égalité de traitement entre chaque agent, faisons la même chose aujourd'hui.**

La revalorisation de la PTETE à deux niveaux 5000€ et 7000€ de l'AE au TSCDD, les fiches et attestations d'exposition aux CMR et amiante, l'Allocation Spécifique de Cessation Anticipée d'Activité (ASCAA) pour tous les personnels ayant été exposés à l'amiante, l'intégration des primes dans pour le calcul au droit à pension,.... **aucune réponse de leur part.**

Le Ministère n'a pas démenti la réorganisation des DIR et la privatisation du Service Public par la suppression des missions de Service Public de plus de 200 ETP dans les DIR en 2016, leur seule réponse **"nous avons demandé que les suppressions d'effectifs dans l'exploitation s'arrêtent dans le PLF 2017"**

**Des points ont été marqués par les manifestations, cela s'est vu lors de l'audience. Ceci étant il va falloir continuer les mobilisations pour peser et gagner sur nos revendications.**

**Le SNPTRI a bien évidemment prévenu l'UGFF de notre demande, celle-ci a pris contact avec le Cabinet de la Fonction Publique pour la réunion tripartite en envoyant le 21 juin 2016 un courrier au Directeur de Cabinet de la Ministre Annick GIRARDIN, ce courrier sera joint au compte rendu.**

Nos actions ont permis de gagner nos revendications localement et peut être sur le PPCR mais il reste à gagner la bonification, la PTETE et les emplois, à nous de les faire avancer, cela passe par la rencontre des personnels dans toutes les DIR et la mise en débat des actions et de la grève par des reconductions.

Aujourd'hui et demain sont programmées des AG pour décider du cahier revendicatif localement, des actions, de la grève et de sa reconduction si nous voulons que nos revendications soient satisfaites.

Dans les AG, faisons signer les pétitions PTETE et la votation citoyenne concernant le projet de loi travail que la confédération a demandé que toutes les organisations CGT la fassent signer sur tous les lieux de travail, faisons les dans tous les CEI, Districts, Sièges,...

N'oublions pas d'envoyer les motions PTETE aux Directeurs DIR, Préfets, PCD, PCR ainsi que les motions Service Actif avec 25% de bonification à la Ministre du MEEM Ségolène ROYAL, Ministre Fonction Publique Annick GIRARDIN et Directeur Général des Collectivités Locales (DGCL) Bruno DELSOL.

Remontez-nous rapidement les chiffres des grévistes afin de communiquer rapidement et démentir les chiffres du Ministère qui ne sont que là pour décrédibiliser nos actions.

Mes camarades, ces actions ont porté de part ce que nous avons fait pendant toute cette semaine, continuons à faire monter la pression car c'est notre avenir qui est en jeu.

Ensemble élevons notre rapport de forces, seul moyen pour que nos luttes soient gagnantes et gagner nos revendications.

**Bulletin de syndicalisation SNPTRI-CGT**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Service : ..... Grade : .....

**Bulletin à renvoyer à :**

SNPTRI – CGT 4 Rue des Peupliers – 75013 PARIS - Tél. : 01.45.89.33.70